



# ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

## Lettre du SNES-FSU au Recteur

### Objet : Formations, réunions et respect du temps de travail

Monsieur Le Recteur,

Nous avons été alertés par plusieurs collègues à propos de réunions liées au Festival Schoralia et à propos d'une modification des habituelles autorisations d'absence liées au Rendez-Vous de l'Histoire de Blois.

Des professeurs d'éducation musicale ont reçu une invitation, émanant de l'IPR d'éducation musicale et de chant choral, pour une réunion de 17h30 à 19h qui concerne le Festival Schoralia. Cette réunion vient s'ajouter aux plus de 40h de travail par semaine et nos collègues déjà fatigués sinon épuisés par les conditions de rentrée se sentent davantage méprisés ! Nombre d'entre eux ne s'y rendront pas et hésitent ainsi à poursuivre ce projet, qui leur demande beaucoup d'investissement et de temps. Positionner ces réunions en dehors du temps de travail risque ainsi de remettre en cause des projets qui se font au bénéfice des élèves et du dynamisme de l'éducation musicale. Nous demandons que ce type de réunions soit organisé sur le temps scolaire et que les collègues concernés puissent être remboursés de leurs frais de déplacement.

Les professeurs d'Histoire et Géographie de l'académie peuvent, de coutume, demander 2 jours d'absence pour participer aux Rendez-Vous de l'Histoire de Blois, festival de renommée nationale. Nous sommes surpris d'apprendre que, cette année, un de ces deux jours doit être rattrapé. Les Rendez-Vous de l'Histoire sont un moment de formation important pour les collègues, leur permettant en particulier d'être au contact de la recherche dans leur discipline. Ces moments de partage sont essentiels pour des enseignants du second degré et permettent d'enrichir les pratiques professionnelles. Dans cette situation, une fois encore, les collègues se sentent davantage méprisés par notre ministère. Nous demandons de retirer la mention du rattrapage hypocrite des cours alors qu'en cette rentrée de nombreuses heures disparaissent par manque de personnel ou à cause des différentes évaluations nationales.

Quel objectif guide ce genre de décisions ? Les projets risquent d'être mis à mal dans les établissements, la formation continue encore moins suivie qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous vous demandons donc de surseoir à ces décisions et d'abandonner cette nouvelle orientation contre-productive dans la gestion des personnels. Permettre aux collègues d'exercer correctement leur métier c'est aussi leur donner du temps nécessaire à la formation continue et à l'organisation de projets.